

# LA GAZETTE

Atelier citoyen du 17 avril 2019



## Fresnes demain

Ecrivons l'avenir ensemble

n°6



## Fresnes Demain continue !

**Le deuxième atelier du projet Fresnes Demain s'est déroulé avec succès le 17 avril à l'Épicerie sociale. Ces ateliers citoyens font suite aux 41 engagements de la Maire et ont pour objectif de les affiner en incluant les Fresnois dans leur conception et leur mise en œuvre. Une fois encore, les débats ont été riches et de nombreuses propositions ont été formulées. Lors de cet atelier, les participants ont pu échanger autour de la propreté, des espaces vert, de l'écologie en ville, de la circulation routière et des stationnements.**

### De nouveaux moyens pour améliorer la propreté à Fresnes

Si des améliorations concernant la propreté ressentie en ville sont observées, la commune a embauché deux nouveaux cantonniers et s'engage à poursuivre les efforts entrepris.

Aujourd'hui, ces derniers gèrent individuellement un espace trop étendu (entre 7-8 km par cantonnier). Josselin Aubry, élu délégué à la propreté, a rappelé qu'entre 2012 et 2017, l'effectif alloué pour le cadre de vie à Fresnes a nettement diminué (-42%). Il s'agit donc pour la ville de rattraper ce déficit de service public qui a des conséquences directes sur le bien vivre en ville. Une meilleure efficacité des services passera également par le renforcement

de leur mécanisation.

Durant l'atelier a été proposé que soit mis en place, selon les moyens possibles de la commune, de nouvelles installations permettant le tri sélectif dans les poubelles de la ville ainsi que des cendriers. Les résultats des études de plan de corbeilles de rue initiées par les conseils de quartier permettront un emplacement optimal des nouvelles poubelles installées à Fresnes. A été également demandé qu'une meilleure communication soit faite concernant les jours de ramassages des grands encombrants. Enfin, le travail de sensibilisation et de responsabilisation auprès des commerçants et les bailleurs de la ville concernant la gestion des déchets sur la voie publique doit être renforcé.

### Prendre soin de nos espaces verts

Les parcs de la commune sont des lieux essentiels pour le bien vivre à Fresnes. Une meilleure luminosité de ces espaces permettrait aux promeneurs de s'y sentir plus en sécurité. Leur propreté est également nécessaire et il a été proposé que des sacs incitant au ramassage des déjections canines y soient disponibles. Le développement de la végétalisation des espaces publics par les Fresnois, notamment par le biais des jardins partagés ou des permis de végétaliser, est un succès. Il a été demandé que les procédures de ces permis soient facilitées afin d'étendre cette expérience dans toute la ville. Le renforcement du développement de bacs à compost dans la commune ainsi que la plantation d'arbres fruitiers

ont également été abordés. Enfin, a été suggéré que soit limitée la plantation de végétaux allergènes, comme les graminées.

### Développer la sensibilisation et transmission des comportements responsables

L'organisation d'une journée annuelle de la propreté et de campagnes de nettoyage participatif est un engagement qui sera bientôt mis en place. Il s'agira, par ces événements, de sensibiliser les Fresnois aux thèmes de la propreté et de l'écologie. Il a été souligné l'importance pour ces deux événements de s'adresser à un public le plus large possible et d'y inclure les jeunes. Les impliquer directement sur ces questions au sein de la ville serait un moyen de les responsabiliser. Ils pourraient travailler à l'organisation de ces actions ou, par exemple, à l'élaboration de slogans dynamiques autour de ces thèmes qui seront diffusés dans toute la ville. Pour ces événements, il serait ainsi intéressant de collaborer avec les écoles, les associations fresnoises ainsi que les CME et les CMA (Conseil municipal des Enfants/Adolescents).

Concernant la journée annuelle de la propreté, des activités pédagogiques autour du tri sélectif, de la valorisation des déchets ou encore du respect des espaces verts pourront être au programme. Les campagnes de nettoyage participatif pourront se dérouler une fois par mois afin que le travail de sensibilisation soit le plus étendu dans le temps. La première d'entre elles sera prévue le 29 juin 2019. Il a également été proposé que cette campagne puisse se dérouler lors des grands événements de la commune (rassemblements, festivités, concerts, matchs etc.) en impliquant tous les participants dans le ramassage des déchets.



## Quel déplacement à Fresnes?

En introduction de l'atelier, M. Oberhauser a indiqué qu'une étude sur les déplacements a été lancée. Cela nécessitera environ 2 ans pour aboutir à un plan partagé prenant en compte les déplacements en voiture, en vélo et piétonnier, rendu difficile car il induit des changements de comportement.

L'un des enjeux de cet atelier a été d'élaborer une 1ère ébauche de réflexion, sur la circulation et les déplacements. L'étude des déplacements doit placer les usagers les plus fragiles au centre de la réflexion. Le plan de déplacement sera très complexe à déterminer et sera source de débats d'autant plus à la vue de la topographie de la ville. Ainsi les grands axes, les espaces routiers doivent être pris en compte, tout comme la place du vélo avec une forte demande de double sens cyclable induisant les itinéraires cyclables et les déplacements dans les villes limitrophes telles Wissous, Antony, Chevilly Larue et l'Hay-les-Roses.

La question des zones 30 a été abordée, notamment sur le fait que le double sens cyclable s'impose mais n'est pas encore rentré dans les mœurs.

Un Fresnois a évoqué la piste cyclable du boulevard Jean Jaurès, peu pratique compte tenu des barrières qui y sont situées. De manière plus générale, les voies à double sens avec pistes cyclables dans les 2 sens sont perçues comme dangereuses. Une des propositions été notamment la suppression d'un des 2 trottoirs avenue du parc des

Sports pour en faire une piste cyclable et sur l'instauration d'une seule bande de stationnement boulevard Jean Jaurès.

Un fresnois rappelle une règle qui lui semble nécessaire d'énoncer : la hiérarchie du droit du plus faible au plus fort, le plus faible ayant la priorité sur le plus fort. Il reconnaît qu'aujourd'hui cette règle n'est pas assez respectée en France mais qu'elle devrait l'être dans le cadre de la notion du vivre ensemble.

Il a également été précisé que si la place du vélo était rendue plus visible notamment par un marquage plus visible, le vélo pourrait s'imposer en ville. Néanmoins, il semble également évident qu'il ne sera pas possible de créer des pistes cyclables partout et donc que des choix devront être arbitrés afin de veiller au meilleur partage de l'espace public. Et ce d'autant plus que tout le monde ne peut pas non plus se déplacer à vélo pour diverses raisons.

Un autre point important est la fermeture des résidences, ne permettant donc pas aux piétons de les traverser (Clos la Garenne, la Ferme, square du clair Vallon...). En effet, une traversée facilitée permettrait de réduire l'usage de la voiture en ville. Il faut privilégier les accès aux stades et à la piscine.

Toucher aux places de stationnement est moins tabou même si l'attractivité commerciale de la ville ne doit pas en pâtir, la question est donc épineuse et sera évoquée lors de nombreuses réunions.

Une des difficultés soulevée a été la traversée la RN186. Les feux rouges et limitations de vitesse ne sont pas respectés. Autre problème : le stationnement rue Zola devant les commerces ou à proximité de la crèche de la Peupleraie. La question de la répression et de la présence de la police nationale et municipale pour faire respecter les règles a été mentionnée.

## Des transports en commun plus performants

La question des transports collectifs a été également soulevée. Il est rappelé que l'ancien maire a refusé le projet de tramway. Le tramway sur pneu pourrait être une solution alternative, nécessitant moins d'aménagements lourds puisqu'ils n'impliquent pas de travaux d'assainissement. Les projets tram-train sont abordés.

Le sujet étant très complexe et global il apparaît que ce seul atelier ne sera pas suffisant pour faire le tour de la question. Il semble en effet important d'y apporter une suite par la tenue de nouveaux ateliers.

La géothermie, système de chauffage écologique, a été évoquée en marge des autres thèmes. En effet le réseau actuel, constitué à 56% par la géothermie, fait économiser l'équivalent de 8 400 voitures en termes de dioxyde de carbone et d'émission de gaz à effet de serre. 76% des logements sont raccordés à l'exception des logements individuels.

## La mobilité à Fresnes en chiffre

- 8 000 voitures pour 5 500 emplacements de stationnement dans le logement.
- 44% des déplacements sont liés aux trajets domicile-travail à Fresnes, contre 25 à 30% ailleurs.

- 6 000 Fresnois sont en âge de travailler dont les 2/3 sortent du territoire pour se rendre sur leur lieu de travail.

- 3,3% des déplacements se font en vélo vs 37% en voiture.

## Dates et lieux des prochains Ateliers Citoyens

- **le 20 mai à 19h30 : « Une ville unie, solidaire et équilibrée »** à la Maison de Quartier Aimé Césaire, 16, rue du Docteur-Charcot (*thèmes abordés : urbanisme, la fracture Nord-Sud et le centre-ville*);
- **le 18 juin à 19h30 : « Être et faire ensemble à Fresnes »** à la Bibliothèque Municipale Gabriel Bourdin (*thèmes abordés : animation, démocratie participative, vivre ensemble, convivialité*).

